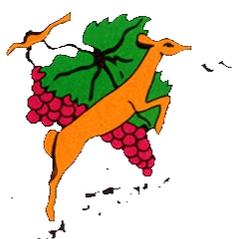


AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2023



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n°56



SOMMAIRE

- Hommage à Jean-Pierre Dupuy
- Pour info
- Réglementation
- Les associations vous parlent
- Évènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 15h-17h

Tél. : 05 57 43 11 03

Ouverture le 1^{er} samedi du mois

Fermée le mercredi

Fermeture pour congés

Le mardi 26 décembre

accueil@mairievirsac.fr

www.mairievirsac.fr

<https://twitter.com/MairieVirsac>

105, route de la Mairie
33240 VIRSAC

LES NUMÉROS UTILES

- POMPIERS : 18 / 112
- GENDARMERIE : 17
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON :
05 56 96 40 80
- SOS MÉDECIN : 05 56 44 74 74
- GARDERIE : 05 57 43 95 92
- ÉCOLE : 05 57 43 94 32
- RESTO DU COEUR St André
de Cubzac : 05 57 43 97 11
- SECOURS CATHOLIQUE St André
de Cubzac : 05 57 43 30 16
- SECOURS POPULAIRE
Val de Virnée : 06 84 51 05 80
- MAISON DES SERVICES PUBLICS
du Grand Cubzaguais : 05 57 43 96 37
- SMICVAL St Gervais : 05 57 43 65 50

Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virsac.

Hommage



Quand un collègue mais également un ami, qui a travaillé, qui a siégé au Conseil municipal pendant 15 ans, nous quitte, alors qu'il est encore en fonction, nous avons à cœur de lui rendre hommage.

C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que nous avons appris le décès mardi 8 août, de Jean-Pierre Dupuy, qui luttait contre le cancer depuis deux ans.

Jean-Pierre était conseiller municipal depuis 2007. Une collaboration qui a duré 15 ans sans aucun problème.

Il a accompli ses mandats municipaux avec humilité, avec sérieux, avec fidélité à son ambition de servir l'intérêt général.

Ses grandes compétences dans le domaine des travaux publics n'étaient plus à prouver, et dans les autres domaines, il accordait une confiance absolue aux autres élus. Plus que des compétences, il cernait vite les enjeux et avait toujours une solution innovante et adaptée. Il avait de l'appétence pour ce secteur d'activité, tant sur les études que sur les réalisations.

Sur les études, la lecture des plans ou les chiffrages étaient faciles pour lui, on le sentait même gourmand pour ce genre d'exercice. Immédiatement, il pointait le secteur où il fallait être vigilant il savait supprimer le superflu, et il apportait toujours une alternative qui rendait le projet facile et possible.

En suivi de chantier, son observation régulière et discrète était précieuse, il donnait les mots spécifiquement utilisés dans le domaine des travaux publics, ce qui donnait de la crédibilité aux demandes.

C'était un expert dans ce domaine.

Ses interventions étaient peu visibles mais essentielles pour la Mairie et la collectivité.

Il était très attentif également aux doléances qui lui étaient faites, et si la solution était difficile, il cherchait toujours un compromis. Il mettait tout en œuvre pour satisfaire la demande. Il avait le sens du service public.

Chacun est devenu son ami au fil de ces années, tant il était attachant.

De nombreux conseillers d'hier et d'aujourd'hui ont témoigné de leur grande tristesse à l'annonce de sa disparition.

Jean-Pierre était une personne joviale.

Chacun a le souvenir d'une permanence électorale passée à ses côtés tant il savait rendre ce moment joyeux. Connu de tous, c'est avec un large sourire qu'il accueillait le public et avait un mot pour chacun.

Nous ses collègues, avons une pensée émue pour sa famille, Isabelle son épouse qui a été très courageuse dans cette épreuve et ses enfants Damien, Maxime et Margaux. Au nom de tous les élus de Virsac, nous leur renouvelons nos sincères condoléances.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (Pacs) : Mme Liébeaux et Mr Gallier 15/05/2023

Mme Magnan et Mr Chauvin 01/07/2023

Mme Hubert et Mr l'Hostis 28/07/2023

MARIAGE : Mme Fillol et Mr Chagneau le 27/05/2023

DÉCÈS : Mr Jean Pierre Dupuy le 08/08/2023

Mr Sébastien Pradier le 04/06/23

Le
Carnet



SAVOIR LIRE SA FEUILLE DE TAXES FONCIERES !
 Savez-vous comment elle est calculée et à qui elle est versée ?

Chaque collectivité fixe son taux de taxe appelé sur la nouvelle base d'imposition, ainsi pour 2023 l'augmentation sera de :

+0%
 d'augmentation
 de la taxe pour la
 commune de
 Virsac

+44%
 d'augmentation
 de la taxe pour la
 communauté de communes du
 Grand Cuzaguais

+193.33%
 d'augmentation
 de la taxe pour les
 établissements publics sous
 tutelle de l'état

+4.69%
 d'augmentation
 de la taxe pour le
 SMICVAL voté par la commu-
 nauté de communes

+102.44%
 d'augmentation
 de la taxe pour la
 communauté de communes du
 Grand Cuzaguais

La base d'imposition
 =
 50% de (surface x tarif au m²
 du local de référence*)
 En 2023 + 7,10%
Pourquoi ?
 Parce que depuis la loi de finances
 de 2017, les valeurs locatives
 cadastrales servant de base
 d'imposition à la taxe foncière sont
 revalorisées au moyen d'un
 coefficient forfaitaire qui tient
 compte de l'indice des prix à la
 consommation harmonisé publié
 par l'INSEE.
 *articles 324 A à 324 L du Code
 général des impôts

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de commune	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	31,64%	%	0,52%	0,165%	20,47%	0,409%	
Taux 2023	31,64%	%	0,75%	0,484%	21,43%	0,828%	
Adresse							
Base	1071		1071	1071	1071	1071	
Cotisation	339		8	2	230	9	
Cotisation lissée							
Cotisation 2022	316		5	2	205	4	
Cotisation 2023	339		8	5	230	9	588
Variation	7%		60%	250%	12%	225%	

La municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour l'année 2023, l'augmentation de la cotisation commune est due à l'augmentation de la base d'imposition

Communication

« Ah bon? Je ne savais pas !! »

La municipalité a mis en place divers moyens de communication afin d'être au plus proche de ses administrés

À télécharger sur votre mobile :



Twitter : MAIRIE DE VIRSAC
 Pour être informé de l'actualité sur votre commune.

Sur Internet :



Le site www.mairievirsac.fr avec un agenda mis à jour tous les mois, et la possibilité de recevoir les informations. Pour cela, pensez à vous inscrire à la **newsletter** sur le site.



Panneau Pocket : VIRSAC
 Pour les urgences et les animations du week-end.

Dans vos boîtes aux lettres :



Le **journal communal** avec trois distributions par an. Retrouvez les informations de la commune, les associations qui vous parlent, les événements passés et à venir.

À l'extérieur :



Les tableaux d'affichage
 À la salle polyvalente et à l'arrêt de bus rue du Piney



Les portiques
 À l'entrée de Virsac route de la Mairie et route de Saint Antoine, découvrez les manifestations

ROUTE DES CHÂTEAUX

TRONÇON 1

La phase n°1 concernant l'aménagement de la route des Châteaux RD 133 débutée lors du 1^{er} semestre 2023 est achevée. Ce sont 250 mètres linéaires qui ont nécessité l'enfouissement des réseaux secs (énergie, télécommunication et éclairage public). Le raccordement à l'assainissement collectif des 24 lots concernés a par ailleurs été effectué.

La phase n°2 concernant les travaux de voirie doit débuter dans le courant du mois d'octobre 2023 pour un achèvement en fin d'année. Le programme s'inscrit dans un principe de sécurisation des usagers et une meilleure répartition de ceux-ci sur la chaussée dédiée (piste cyclable, trottoirs, écluse, plateau

surélevé au carrefour de la route des Châteaux et de la route de Peujard.

TRONÇON 2

Le raccordement au réseau d'assainissement collectif depuis le carrefour de la route de Peujard jusqu'à l'église Saint Genès (route de la Mairie) concernera 17 lots et les travaux seront réalisés par le SIEAPA du Fronsadais courant octobre 2023.



RUE DU PARC D'AQUITAINE ALLÉE DU BOIS

REVÊTEMENT ROUTIER

La route du Parc d'Aquitaine et l'Allée du Bois ont été recouvertes d'un bicouche.

Réglementation

Règlement local de publicité (RLP), de quoi s'agit-il ?

Qu'est-ce que c'est ?

Le règlement local de publicité (RLP) est un document d'urbanisme élaboré à l'initiative du maire et approuvé par délibération du Conseil municipal.

Le règlement local de publicité a pour vocation de réglementer l'implantation et l'utilisation des enseignes, pré-enseignes et publicités extérieures dans une commune.

À quoi ça sert ?

Le règlement local de publicité ajuste la réglementation nationale par rapport aux enjeux locaux. Il permet ainsi de concilier dynamisme économique et qualité de vie.

Ainsi, le règlement peut appliquer, dans les zones qu'il définit, une réglementation plus restrictive que les prescriptions de la réglementation nationale, par exemple :

Limiter le nombre et le format des dispositifs publicitaires muraux.

Interdire les publicités scellées au sol et limiter les dispositifs numériques.

Interdire les publicités murales dans les espaces boisés classés et les zones naturelles à protéger figurant dans le plan local d'urbanisme (PLU)...

À noter

Le règlement local de publicité de la commune de Virsac est en cours d'élaboration. Les compétences en matière de police de la publicité (autorisations, mises en demeure...) seront exercées par Madame le maire au nom de la commune. Il sera prochainement consultable en mairie ou le site internet de la mairie.



ÉGLISE SAINT-GENÈS DE VIRSAC

Les travaux de rénovation de l'église ont commencé en Juin par la **restauration des vitraux** endommagés.

La commission bâtiment a rencontré le 12 Septembre les artisans qui vont intervenir, cela afin d'établir le planning des travaux.

Vous avez dû voir qu'un échafaudage avait été dressé pour faciliter **l'accès à la toiture** et commencer le ravalement de la façade.

Concernant les travaux intérieurs, l'électricité va être totalement remise en conformité avec des ampoules à base consommation.

La plâtrerie, la peinture des murs intérieurs vont être refaites et certaines huisseries seront changées.

En ce qui concerne **le retable du maître-autel et son tableau**, les membres de la commission bâtiment ont rencontré la Commission diocésaine d'Art sacré.

À ce jour, nous ne pouvons pas communiquer de date concernant la fin des travaux mais nous souhaitons que ce lieu de culte soit accessible à tous dans les plus brefs délais.



Les associations vous parlent



Encore une belle kermesse réussie.

Un grand merci à l'équipe enseignante, aux bénévoles de l'APE, aux parents venus encore très nombreux cette année et aux nombreux et généreux donateurs des lots pour la tombola.

Nous souhaitons à tous les enfants de l'école de Virsac une bonne rentrée et une bonne année scolaire 2023/2024.

N'hésitez pas à adhérer à notre page facebook.



@APEVirsac OU <https://www.facebook.com/APEVirsac>

Présidente, Laetitia FORTIN



Bonjour à tous,

L'ouverture générale de la chasse a eu lieu le 10 septembre. Les jours de chasse du 10 septembre au 8 octobre sont les dimanches, mercredis, et jours fériés, le reste de la semaine c'est sous cabane à poste fixe, du 8 octobre au 28 février tous les jours.

Nous organisons des matinées de chasse aux animaux susceptibles d'occasionner des dégâts le dimanche 17 septembre 2023, samedi 21 octobre 2023, dimanche 26 novembre 2023, et samedi 23 décembre 2023.

Merci de respecter les propriétés privées avec défense d'entrée et les réserves de chasse, les promenades avec les chiens y sont interdites.



Président, Jérôme MOTUT : 06 67 27 37 36



Les associations vous parlent

Bonjour à tous,

L'association est repartie pour une nouvelle saison. Vous pourrez y retrouver toutes les sections proposées ainsi que la nouveauté de cette année.

LE LUNDI : Guillaume propose du renforcement musculaire dès 18h30.

LE MARDI : Sophie propose du théâtre enfants et adolescents dès 17h30 et Joan le cours d'adulte à 20h30.

LE MERCREDI matin : Aurélien est à nouveau présent pour s'occuper de vos enfants des 1 an et demi avec le baby gym, des 2 ans et demi l'éveil sportif et des 3 ans et demi le multisports. Stéphane prend ensuite le relais avec les enfants de plus de 6 ans pour le multisports.

LE MERCREDI après-midi : Aurélie, Karine, Christelle, Audrey et Justine s'occupent de la section GRS, pour les enfants à partir de 8 ans dès 17h30.

LE MERCREDI après-midi : Sophie propose à nouveau des ateliers créatifs dès 6 ans, des ateliers dessin dès 10ans et des cours de dessin dès 12 ans.

LE JEUDI : Élodie propose des cours de yin yoga à 19h30.

LE JEUDI : GRS.

Le bureau prépare activement les manifestations de cette nouvelle saison.

Et pour démarrer on vous attend le samedi 21 octobre pour fêter Halloween.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'association et les manifestations via Facebook et Instagram.



Présidente, Carine Labarre : 06 64 44 07 70

Saison 2023 2024 Virsac

HORAIRE

LUNDI GRS 18H À 20H

RENFORCEMENT MUSCULAIRE NOUVEAU 18H30 À 19H30 avec Guillaume
19H30 À 20H30

MARDI THÉÂTRE ENFANT dès 6 ans 17H30 À 18H30 avec Sophie
THÉÂTRE ADO 18H45 À 19H45

MERCREDI

BABY GYM / ÉVEIL SPORTIF DÈS 9H jusqu'à 6 ans

MULTISPORT 6/10 ans DÈS 10H

ATELIERS CRÉATIFS dès 6 ans 16H À 17H

ATELIER DESSIN dès 10 ans 17H30 À 18H30

COURS DE DESSIN dès 12 ans 19H À 20H

GRS 17H30 À 21H

JEUDI GRS 18H30 À 20H30

YIN YOGA Adulte 19H30 À 20H30

Pré-inscription exclusivement par SMS
06.64.44.07.70

Bonjour à tous,

Pour reprendre la saison, nous avons voulu vous retrouver autour d'un marché gourmand associé au 12^e forum des associations. Ce fut encore pour nous une belle réussite.

La croisière Costa Méditerranée proposée il y a 1 an arrive à échéance avec un voyage au complet depuis mai. Ce sont 61 voyageurs qui partiront de Virsac le 21 octobre.

L'association prépare activement le loto du samedi 2 décembre et le marché de Noël du dimanche 10 décembre.

Nous espérons vous voir nombreux durant cette nouvelle saison.

Vous pouvez nous suivre sur Instagram et Facebook afin d'être informés de nos manifestations.

À très vite



Présidente, Cristelle Motut : 06 99 57 89 57



Bonjour,

L'association Santé énergie a repris les cours le 5 septembre 2023.

Pour commencer, nous remercions nos fidèles adhérentes et adhérents d'être présents chaque saison parmi nous et bienvenue aux nouveaux arrivants !

Cette année vous retrouverez les cours de gymnastique volontaire mêlant cardio, renforcement musculaire, abdos... Gym douce ou intensive préparée par nos animatrices diplômées.

Si vous souhaitez faire une activité physique et vous aimez les moments simples et conviviaux

alors chaussez vos baskets et venez tester gratuitement 1 cours avec nous.

Pour cette nouvelle saison, quelques modifications d'horaires à noter :

Avec Laetitia :

Mardi matin au gymnase de Virsac 9h30 à 10h30

Jeudi matin à la Mtl de Peujard 9h30 à 10h30

Avec Nadège :

Les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30 à la Mtl de Peujard

L'adhésion est annuelle de septembre à fin juin.

1 cours par semaine 80 €/ 2 cours 100€ licence comprise

Vous pouvez également suivre notre page Facebook : Association santé énergie



Présidente, Vanessa Dubuc 06 70 99 72 27

FORUM des associations



**Journée festive
Samedi 9 septembre**

Parallèlement au forum des associations, une **chasse aux trésors** a rassemblé dans le parc communal les jeunes enfants de la commune. Diplômes et bonbons ont récompensé leur butin de Pokémon.

À 17h30, on a planté le **traditionnel arbre aux bébés** qui célèbre tous les 2 ans les enfants nés sur la commune durant cette période. Cette année, les onze enfants présents ont pu accrocher leur prénom sur cet arbre qui symbolise le lien qui les unit désormais à Virsac.

Un **verre de l'amitié** a rassemblé ensuite tous les participants.

À partir de 19h tout le monde pouvait profiter du **2^e marché gourmand** organisé par l'association de Virsac en Fête.



Les enfants de l'école de Virsac nous chanteront la **Marseillaise**, un chanteur de la commune interprétera une chanson, accompagnés de l'**orchestre d'harmonie** de Saint André de Cubzac. Les **jeunes sapeurs pompiers** de Saint André de Cubzac accompagneront cette cérémonie. Un **hommage** sera rendu à l'association d'aide humanitaire française **la Croix Rouge** fondée en 1864, et reconnue d'utilité publique en 1945.

Nous comptons sur votre participation, à cet événement solennel.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 à 10H30

au monument aux morts de la commune.

À l'issue de ce rassemblement un vin d'honneur sera servi.

À venir

CEREMONIE DES
VŒUX



La cérémonie des vœux se déroulera le:

Samedi 20 Janvier 2024

À partir de 11h à la
salle Polyvalente de Virsac

Conforme au décret 2020-860:

L'évènement sera possible car le lieu sera aménagé de manière à garantir les mesures d'hygiène, de distanciation physique et des gestes barrières

REPAS DES AINÉS



Le repas des aînés se déroulera le:

Samedi 20 Janvier 2024

salle Polyvalente de Virsac

Conforme au décret 2020-860:

L'évènement sera possible car le lieu sera aménagé de manière à garantir les mesures d'hygiène, de distanciation physique et des gestes barrières